

Santé

Interdites de masque car trop anxiogène

Des assistantes médicales butent sur le refus de leurs patrons d'appliquer les prescriptions. D'autres métiers sont touchés

Éric Budry

Sur le front de la sécurité sanitaire, les relations entre employeurs et employés se tendent parfois, et pas uniquement dans les secteurs auxquels on pense immédiatement. Dans celui de la santé, les syndicats Unia et SIT ont ainsi été récemment assaillis d'appels d'assistantes médicales travaillant en cabinet privé ne pouvant obtenir de leurs patrons l'application des prescriptions pourtant dictées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Certaines témoignent et disent leurs craintes. Des préoccupations également relayées par «Le Courrier» dans son édition de vendredi.

«Le médecin pour qui je travaille a refusé ma demande d'utiliser un masque car il estimait cela trop anxiogène pour ses patients», explique Martine*. Cette femme a eu beau insister, elle s'est heurtée à un mur. D'autres ont eu gain de cause, mais après avoir dû bien batailler pour cela.

Dans ce milieu-là, le refus d'appliquer les règles de protection (pour la collaboratrice mais aussi pour les patients) est tellement stupéfiant que nous avons demandé à l'Association genevoise des assistantes et assistants médicaux (AGAM) une explication. «Le problème, c'est que les assistantes médicales osent rarement parler, répond Estime Lorréus Gachet, sa présidente. Elles restent donc seules dans leurs relations avec



Les assistantes médicales ne s'occupent pas que de la réception, elles effectuent aussi des prises de sang. STEEVE IUNCKER-GOMEZ

«Nous avons connu un pic d'appels d'assistantes médicales très inquiètes entre le 17 et le 27 mars»

Clémence Jung Juriste au SIT

leurs employeurs. Leur fonction est également mal connue. Ce sont elles qui ont le premier contact avec les patients, et elles pratiquent aussi des actes médicaux, comme les prises de sang.»

L'AMG a agi

Devant l'afflux de demandes, l'AGAM a interpellé la semaine dernière l'Association des médecins de Genève (AMG). Celle-ci a réagi et écrit à ses membres, leur rappelant les prescriptions. «Cela s'est bien arrangé de ce côté, admet la présidente. D'autant que de nombreux cabinets sont maintenant fermés. Mais des problèmes subsistent avec des méde-

cins qui ne sont pas membres de l'AMG.»

Mais qui sont ces drôles de médecins? Florence*, elle-même assistante médicale qui a dû insister pour se faire entendre, a un début d'explication: «Il me semble que ce sont avant tout des médecins âgés qui rechignent, avance-t-elle. Ils ont vu beaucoup de choses et prennent la situation avec un peu trop de recul. C'est généralement positif, mais pas dans ce cas. Il a fallu les informations transmises par le médecin cantonal pour qu'ils bougent. Cela a été l'électrochoc.»

«Nous avons connu un pic d'appels d'assistantes médicales très inquiètes entre le 17 et le

27 mars, explique de son côté Clémence Jung, juriste au SIT (Syndicat interprofessionnel des travailleurs). C'était marquant car ce n'est pas un secteur professionnel très organisé. Ces femmes ont tellement peur qu'elles n'osent pas adhérer à leur association.»

Autres métiers concernés

L'inquiétude ne se limite pas aux cabinets de médecins de ville. «Il y a aussi des problèmes dans des cabinets dentaires ainsi que dans d'autres structures de santé, confie la secrétaire syndicale. D'une manière générale, il existe une grosse lacune. Car il ne suffit pas de donner du gel et des

masques. Encore faut-il expliquer précisément comment et quand utiliser efficacement ces protections. Or, c'est rarement le cas.»

Également au front sur le dossier des assistantes médicales, le syndicat Unia le place dans un contexte plus général. «Nous recevons quotidiennement des centaines d'appels de salariés de tous les secteurs encore en activité, qui craignent pour leur santé», déclare Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia.

Des livreurs bien seuls

À titre d'exemple, le syndicaliste évoque le cas des livreurs d'appareils électroménagers sur qui des patrons font porter la responsabilité de se protéger correctement. «Un comble alors que c'est à l'employeur d'assurer que les prescriptions sanitaires peuvent être respectées!» fulmine Alessandro Pelizzari.

«On nous place dans une situation ingérable, témoigne Michel*, qui livre et installe chez les particuliers. Il est souvent impossible de respecter la distance sociale, à commencer dans le véhicule de livraison puisque nous travaillons à deux. Mais cela arrive aussi chez les clients. Nous avons certes du gel désinfectant, mais pas de masques ou de gants. Notre responsable nous a dit de nous en procurer et que nous serions remboursés. Comme si c'était facile à trouver aujourd'hui.»

John* est lui aussi inquiet d'effectuer de 8 à 10 livraisons par jour. «Comment voulez-vous respecter les distances quand vous devez porter un gros frigo au quatrième étage sans ascenseur? déplore-t-il. En tout cas, moi, je dis aux clients de désinfecter les appareils qu'on leur livre car on porte les mêmes gants toute la journée.»

*Prénoms fictifs mais identités connues de la rédaction